



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Virginie BOULANGER
Jean GILLET
Philippe MAURIN

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Sciences physiques, chimiques,
géographiques

Université de Mons (UMONS)

19 janvier 2022

Table des matières

Sciences physiques, chimiques, géographiques : Université de Mons	3
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale.....	5
Critère A.....	6
Critère B.....	9
Critère C.....	13
Conclusion	14
Droit de réponse de l'établissement.....	15

Sciences physiques, chimiques, géographiques : Université de Mons

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2020-2021 à l'évaluation continue des cursus « Sciences physiques, chimiques, géographiques ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ces cursus, organisée en 2014-2015.

Dans ce cadre, le comité d'évaluation continue, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, a mené une visite, en ligne du fait du contexte sanitaire lié à la Covid-19, le 5 mars 2021 pour l'Université de Mons. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soient les bacheliers et masters (60 et 120 crédits) en Sciences chimiques et en Sciences physiques, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète des programmes ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2014 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion des programmes, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Ils ont ainsi rencontré neuf membres de directions et coordinations qualité (institution, filières), huit enseignants et huit étudiants.

Composition du comité¹

- Virginie Boulanger, experte en gestion de la qualité
- Jean Gillet, expert étudiant
- Philippe Maurin, expert pair

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

Présentation de l'établissement et des programmes évalués

L'Université de Mons (UMONS) est une institution publique créée en 2009 à la suite de la fusion de l'Université de Mons-Hainaut (UMH) et de la Faculté Polytechnique de Mons (FPMs). L'université est constituée de sept facultés et de trois écoles.

Les activités d'enseignement sont dispensées principalement à Mons mais des formations de jour et en horaires décalés sont également organisées sur le site de Charleroi. L'Université comptait près de 9000 étudiants en 2018. Dans la même année, l'UMONS organisait 18 programmes de bachelier, 6 programmes de master 60, 21 programmes de master 120 et une formation doctorale et un doctorat dans 11 domaines.

La Faculté des Sciences est une des sept Facultés de l'UMONS. Elle est divisée en cinq départements (Biologie, Chimie, Informatique, Mathématique et Physique). Les Départements de Chimie et de Physique sont les entités responsables des programmes de bacheliers et de master (60, 120 crédits) en Sciences chimiques et en Sciences physiques concernés par le présent rapport d'évaluation continue.

En 2015-2016, les effectifs étudiants se répartissent de la manière suivante dans les programmes évalués² :

	Chimie	Physique	Total
bachelier	75	82	157
master	39	16	55
Total	114	98	212

² Source des données : CRef, annuaire statistique 2016, tableau 1.7.2 disponible [ici](#). Les masters ici considérés sont ceux répertoriés dans le tableau 1.7.2, suivant la catégorisation utilisée : les masters en deux années d'études (avec finalité, quelle qu'elle soit) (NB : pas d'étudiant de master en une année d'études repris pour les masters considérés, en 2015-16).

Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale³

Depuis le premier audit réalisé en 2015 par l'AEQES, l'Université de Mons a été témoin d'une évolution de sa population étudiante pour les programmes concernés par cette évaluation. L'établissement a en effet observé une augmentation d'environ 20% du nombre d'étudiants inscrits en bachelier à la fois dans les sections physique et chimie depuis 2015. Cependant, au niveau du master 120, l'établissement constate une baisse d'environ 20% des effectifs étudiants en chimie alors que l'augmentation est d'environ 50% en physique. De manière générale, il est relevé une augmentation des effectifs avec un nombre de diplômés relativement stable dans la section chimie et en légère augmentation dans la section physique. La faible corrélation entre augmentation des effectifs et des diplômés peut s'expliquer par l'allongement général des études dans le cadre du décret dit : « Paysage ». Les masters 60 (qui ne donnent pas accès au doctorat) n'accueillent plus qu'entre 0 et 1 étudiant par an semblent amenés à disparaître.

Depuis l'évaluation initiale de 2014, l'établissement n'a pas observé de profonds changements au sein des ressources humaines disponibles pour assurer l'ensemble des programmes d'étude et ce, sections chimie et physique confondues. De cette manière, l'UMONS reconnaît que cette stabilité a permis une certaine continuité au sein de l'organisation des départements ces dernières années. Cette situation semble avoir profité à l'établissement, principalement lors de l'implémentation du décret Paysage. Toutefois, du fait de prochains départs à la retraite, l'UMONS est consciente du besoin de recruter de nouveaux personnels enseignants aux cours des prochaines années.

Enfin, il faut également noter que, depuis la rentrée 2018-2019, l'UMONS a ouvert un nouveau bachelier en Sciences biologiques à Charleroi. En termes de population étudiante, la filière comptait 30 étudiants inscrits durant la première année académique. Ce nombre est passé à 40 la seconde année.

³ Les informations statistiques ici évoquées sont reprises de l'établissement et de son dossier d'avancement.

Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

CONSTATS ET ANALYSES

En guise de préambule, le comité d'évaluation continue souhaite souligner l'engagement de l'UMONS dans une démarche qualité intégrée qui intègre le volet de la formalisation des actions et de leur suivi. En effet, le comité a pu constater que l'établissement s'est approprié la démarche qualité et s'appuie sur une organisation générale bien structurée avec des acteurs clairement identifiés et des objectifs clairs.

Par ailleurs, le dossier d'avancement est apparu comme étant de bonne qualité et s'appuie sur de nombreuses annexes qui viennent le compléter. Le comité a pu apprécier la façon inclusive dont a été géré le dossier d'avancement : un travail collaboratif et constructif entre les départements de Physique et de Chimie, avec l'appui du service EQuIP (études, qualité, indicateur et pilotage), présent notamment pour décrypter le référentiel de l'AEQES.

De plus, le comité souhaite faire part d'une série de constats et de recommandations.

1. Dans un premier temps, la démarche qualité apparaît intégrée au plus haut niveau, avec des responsables identifiés et des relais dans les départements via les présidents de départements. Elle se ressent à tous les niveaux et ne vient pas en surcouche.
2. L'organisation qualité est structurée en trois niveaux identifiés avec des attributions claires pour chacun d'entre eux. Ces trois niveaux peuvent être décrits comme suit, à savoir :
 - a. premier niveau – niveau externe : interactions avec des organismes extérieurs à l'UMONS tels que l'AEQES ou des organismes qui établissent des classements des universités ;
 - b. deuxième niveau – niveau de l'institution : implications des différentes parties prenantes au sein des différents organes décisionnels ;
 - c. troisième niveau – niveau des départements : organisation autour d'un conseil de département dirigé par un président.

Ces trois niveaux ne sont pas hermétiques. En effet, ils communiquent entre eux et les informations circulent, à l'image des recommandations de l'évaluation initiale de l'AEQES.

3. Le comité des experts a pu mesurer l'ampleur du travail d'appui et d'animation de la qualité effectué par le service EQuIP. En effet, ce service vient s'ajouter en toile de fond de la structure qualité et a pour mission de :
 - a. décrypter les référentiels qualité,
 - b. jouer un rôle d'appui et d'animation auprès des départements souhaitant s'inscrire dans une démarche qualité,
 - c. proposer un accompagnement à la réalisation des rapports d'autoévaluation,
 - d. fournir des informations sur la qualité de manière générale,

- e. réaliser des enquêtes de satisfaction,
 - f. apporter des données statistiques institutionnelles.
4. Le service d'appui pédagogique assure la gestion administrative et joue un rôle de relais auprès des enseignants et des étudiants. Notamment, il :
- a. accompagne les enseignants dans la lecture et le suivi de leurs évaluations pédagogiques,
 - b. assiste les facultés dans leur processus continu de développement pédagogique,
 - c. a une mission d'accompagnement des étudiants (conseil et orientation).
5. Plusieurs dispositifs d'évaluation existent et des enquêtes/actions sont réalisées et remontées régulièrement. Il est apparu au comité un dispositif bien structuré avec différentes typologies d'enquêtes, dont les étudiants sont la cible principale. Celles-ci sont organisées et analysées au niveau institutionnel. Elles sont de plusieurs types pour différents objectifs :
- a. des enquêtes pédagogiques réalisées annuellement, consistant en l'évaluation des enseignements avec un retour vers les enseignants, le doyen et le recteur. Elles permettent de détecter des difficultés éventuelles.
 - b. des évaluations approfondies qui visent plus spécifiquement l'amélioration individuelle et collective, sans fréquence clairement indiquée.
 - c. des enquêtes de prestations réalisées auprès des enseignants pour recenser l'ensemble des activités pédagogiques (heures) effectuées pendant l'année. Elles permettent de compléter le rapport d'activités des enseignants et d'identifier les publics à cibler pour les enquêtes pédagogiques.
 - d. des enquêtes de suivi visant spécialement les anciens étudiants (9 mois après leur diplomation) et ce, au niveau de l'Université. L'analyse des retours est présentée en commission des doyens puis détaillée par faculté.

Cependant, même si les étudiants ont globalement le sentiment d'être écoutés et que des actions sont lancées suite aux remontées qu'ils peuvent faire, ils ne disposent pas systématiquement des retours formels quant aux conclusions des enquêtes auxquelles ils répondent et de la prise en compte de leurs suggestions.

6. Le comité a pu remarquer qu'une grande partie du travail de terrain de la démarche qualité repose sur les conseils de départements. Ces départements peuvent s'appuyer sur des données internes (résultats aux examens, taux de réussite, prix et bourses, etc.) et des ressources externes fournies par les agents extérieurs pour entreprendre des actions. Les conseils de département font remonter des propositions/avis au niveau du conseil de Faculté qui sont ensuite soumises à validation par le Conseil d'Administration qui est l'organe légal de décision.
7. Le plan d'action présenté par l'établissement est clair et réaliste. Les responsables des différentes actions entreprises sont clairement identifiés et les échéances sont bien définies. Le comité souhaite souligner que ce dernier est réalisé au niveau du conseil de département, ce qui permet une pertinence accrue ainsi qu'une implication de toutes les parties prenantes. Le plan d'action est décliné en trois axes prioritaires qui guident la démarche qualité, à savoir :
- a. le suivi des diplômés et contacts avec le milieu des employeurs,
 - b. l'ouverture sur la société et mobilité,
 - c. le monitoring et la gestion de la charge de la qualité des enseignements.

Malgré ces différents axes, le comité n'a pas perçu le lien entre ce plan, constitué à l'échelle des départements, et la stratégie facultaire dans son ensemble.

8. De manière plus générale, le comité a pu constater que la démarche qualité est explicite et participative. En effet, toutes les parties prenantes internes et externes sont représentées judicieusement dans les différents conseils et commissions de l'Université afin d'alimenter les discussions et les prises de décisions. Par ailleurs, les étudiants sont représentés aux différents niveaux et participent de manière active dans la vie de l'établissement, un point positif que le comité souhaite mettre en avant. Dans ce contexte, le comité a remarqué que des interactions informelles entre les différentes parties prenantes permettent des remontées d'informations. Il remarque également que les étudiants ont un contact facile avec leurs enseignants même s'ils ne disposent pas de dispositifs anonymes de remontée pour des points plus sensibles.

RECOMMANDATIONS

1. *(en lien avec le constat 5)* Mettre en place un retour des conclusions des différentes enquêtes vers les étudiants et annoncer les mesures prises dans ce contexte. Le comité souhaite appuyer cette recommandation, d'autant plus que visiblement, les suggestions sont réellement prises en compte et des mesures sont déjà régulièrement prises grâce aux différentes enquêtes menées.
2. *(en lien avec le constat 7)* Mettre en lien le plan d'action avec la stratégie facultaire.
3. *(en lien constat 8)* Prévoir un mécanisme de remontée des informations ou des demandes, anonymisé, pour faciliter les remontées des étudiants.

Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

1. Dans un premier temps, concernant la pertinence et la cohérence du programme, le comité a pu constater une continuité entre les programmes de bachelier et de master avec une bonne articulation qui a pour objectif de former les étudiants aux métiers de la recherche par la recherche. Ce premier constat illustre bien une cohérence globale dans laquelle l'UMONS veut inscrire ses programmes pour les sections chimie et physique.
2. Depuis l'évaluation initiale, plusieurs modifications tout à fait sensibles ont été engagées pour faire évoluer la pertinence et la cohérence des programmes tant aux niveaux bachelier que master, à la fois en Physique et en Chimie. Ces modifications viennent renforcer un sentiment partagé par le comité durant cette évaluation, à savoir : la forte présence d'un esprit de remise en question sur les programmes. Le meilleur exemple réside peut-être dans la révision des programmes effectuée une fois par an avec des modifications mineures en conseil de département. Des révisions plus profondes sont également réalisées périodiquement.
3. Dans cette optique, une belle avancée au regard de la pertinence socio-professionnelle des programmes est la constitution d'un comité consultatif composé de représentants du monde professionnel. Ce comité actif depuis 2016 s'invite dans les discussions et émet des avis concernant notamment la construction des programmes en fournissant un regard extérieur sur les formations. Les résultats de ces échanges ont permis certaines évolutions telles que :
 - a. la mise en place d'un bloc d'options en BA3 de la section physique visant notamment à renforcer les *soft skills*,
 - b. la création dans les masters en chimie d'une finalité « entreprise » et d'une orientation thématique « chimie bio-inspirée et chimie du vivant ».
4. En analysant les programmes, le comité a noté que chaque discipline a ses propres spécificités au niveau de la formation avec une approche plus fondamentale pour la physique et un accent pour la chimie appliquée et l'approche expérimentale pour la chimie. Mais ces disciplines insistent aussi sur une formation à l'interface, notamment pour tout ce qui concerne la chimie/physique des matériaux, renforçant les liens et une approche collaborative et complémentaire des deux départements.
5. Toujours dans cette optique de pluridisciplinarité, le comité apprécie la possibilité laissée aux étudiants de choisir des enseignements d'autres disciplines, sous la réserve de validation, au sein d'autres facultés pour acquérir des compétences interdisciplinaires, ce qui offre une flexibilité aux étudiants dans la construction de leur programme. Cette possibilité de suivre des unités d'enseignement (UE) validantes dans d'autres disciplines est une vraie valeur ajoutée mais elle peut se heurter assez vite au manque de compatibilité d'emplois du temps d'une formation ou d'un département à l'autre.

6. Les stages ainsi que le mémoire de fin d'études s'inscrivent parfaitement dans les objectifs de former les étudiants au monde de la recherche scientifique. Cependant, d'un point de vue organisationnel, certaines difficultés peuvent apparaître, notamment en chimie. En physique, les stages sont organisés sur des périodes dédiées et bien identifiées, ce qui ne semble pas poser de problèmes. Le comité a eu le sentiment que cela apparaissait plus problématique en chimie où il n'y avait pas de période dédiée pour les stages qui s'intègrent dans des périodes où des cours sont donnés en parallèle. Ceci rend difficile la possibilité de faire des stages en dehors de l'Université car cela conduirait à ne pas pouvoir suivre certains cours. Les stages à l'étranger ne sont pas possibles non plus de par cette structuration.
7. Concernant plus spécifiquement le cas de la finalité didactique, le comité a remarqué qu'il n'y a pas de plage horaire dédiée pour le « stage », qui correspond à des heures de cours à donner en secondaire durant le second quadrimestre, sur une période de deux à trois mois. De plus, le comité souhaite partager un sentiment de rupture entre le master 1 et le master 2. En effet, la première année reste complètement « disciplinaire » sans spécificité didactique jusqu'au début de la deuxième année.
8. En amont de la recherche de stages/mémoire, le comité a constaté que les étudiants apparaissent peu renseignés sur les activités des différents laboratoires de recherche de l'Université, pouvant rendre ainsi plus difficile la projection des étudiants pour leurs sujets de mémoire/stages.
9. Pour mener à bien leurs stages et mémoire, les étudiants semblent bien préparés avec une formation expérimentale adéquate. Le comité note les efforts qui ont été faits pour l'amélioration des laboratoires et le renouvellement du matériel qui permet une formation de qualité à la fois pour la physique et pour la chimie avec également l'utilisation des instruments des laboratoires de recherche pour certains travaux pratiques. De plus, suivant les recommandations de l'évaluation initiale, les consignes de sécurité ont été ajoutées aux *syllabi* de cours et les salles de TP de physique des bacheliers ont été rénovées.
10. Enfin, pour clôturer les aspects propres à la pertinence et la cohérence des programmes, le comité souhaite relever le caractère satisfaisant de la formation en anglais et aux *soft skills*. L'anglais est bien intégré aux différents enseignements, qu'il s'agisse des supports de recherche ou de la présentation orale de rapports. Les étudiants sont donc sollicités à la pratique de l'anglais en de multiples occasions et sous différentes formes. Les *soft skills* étant quant eux principalement abordées au travers d'activités transverses dans les disciplines scientifiques.
11. En lien cette fois-ci avec l'efficacité et l'équité des programmes, le comité a ressenti chez les étudiants un sentiment de manque de retour sur les compétences qu'ils ne maîtrisaient pas dans certains domaines (par exemple, l'écriture de rapports scientifiques, la communication de résultats, etc.). Il semblerait qu'il y ait trop peu d'explications sur les points d'amélioration sur la méthodologie, au-delà des notes obtenues.
12. Le décret Paysage a affecté le fonctionnement traditionnel des enseignements à l'UMONS comme ailleurs. Le comité a bien pris note des difficultés rencontrées sur les conséquences du décret Paysage. Parmi les points requérant le plus d'attention, on peut citer l'allongement de la durée moyenne des études, la perte de cohérence des parcours et les défis logistiques rencontrés lors de la composition et de la gestion des PAE (programme annuel de l'étudiant), accompagnés parfois de conflits horaires. Outre ces constats, le comité note également un risque pour certains étudiants d'être autorisés à progresser dans les blocs supérieurs sans avoir tout validé et de se retrouver en situation d'échec, sans diplôme et non finançables après plusieurs années.

13. En écho avec les difficultés rencontrées dans le cadre du décret Paysage, l'accompagnement à la réussite semble être au cœur des préoccupations de l'établissement. Dans cette optique, des réunions d'information sont organisées dès le bloc 1 pour sensibiliser les étudiants aux risques inhérents d'une non-validation de tous les crédits d'une année et à la charge de travail supplémentaire que cela constitue en année n+1. Ils sont également alertés sur le risque de faux sentiment de réussite que peut procurer l'autorisation à démarrer l'année supérieure avec seulement 45 crédits validés. De l'information est également donnée régulièrement en cours de cursus et notamment, sur des possibilités de réorientation.
14. En rapport avec la volonté d'ouverture sur la société et l'augmentation de la mobilité internationale, le comité a pu apprécier des efforts pour développer la mobilité internationale (entrante et sortante). Une avancée majeure est l'intégration de l'UMONS au sein du consortium EUNICE dans le cadre de la constitution du réseau d'universités européennes. Par ailleurs, l'établissement illustre bien cette volonté stratégique par une série d'actions comme la désignation de référents mobilité internationale dans chaque département, la possible organisation de stage de master à l'étranger, les aides financières Erasmus+ pour les mobilités intra-européennes et les cours de français langue étrangère (FLE) pour les internationaux entrants. Ces initiatives répondent parfois à de vraies problématiques comme par exemple les difficultés financières rencontrées par certains étudiants pour la mobilité sortante.
15. Cependant, le comité souhaite faire remarquer que, dans la section chimie, le format à la fois des stages qui sont de courte durée, et du mémoire qui s'étale sur une année en même temps que les enseignements, est très peu compatible avec des mobilités internationales (voire même avec des stages ou des mémoires nationaux dans des laboratoires extérieurs à l'UMONS).
16. Le comité a remarqué une véritable montée en puissance de l'utilisation de la plateforme *Moodle*. Cette généralisation est passée par une meilleure appropriation de cette dernière par les enseignants qui l'utilisent très largement désormais. Dans le contexte de la crise sanitaire liée à la Covid, l'établissement a su s'adapter rapidement à la situation de l'enseignement à distance avec parfois, une diversification des canaux de communication vers les étudiants. Dans ce sens, le comité souhaite émettre un point d'attention afin d'éviter un risque de dispersion des informations si de trop nombreux canaux sont utilisés.

RECOMMANDATIONS

1. *(en lien avec le constat 5)* Réfléchir à banaliser certains créneaux horaires, voire une demi-journée par semaine pour l'ensemble des formations sur lesquels seraient placés des cours identifiés comme présentant un intérêt interdisciplinaire.
2. *(en lien avec le constat 7)* Réfléchir à une plus grande progressivité pour introduire des cours didactiques dès le M1, ce qui permettrait : 1) de répartir les matières didactiques, 2) à certains étudiants de s'apercevoir suffisamment tôt d'une éventuelle erreur d'orientation.
3. *(en lien avec le constat 8)* Mettre en place un dispositif d'information dès la dernière année de bachelier pour le stage de M1 et le mémoire en attendant la mise en place d'un portail prévu entre les universités.
4. *(en lien avec le constat 11)* Veiller à fournir un feedback plus exhaustif sur les notes obtenues et les rapports fournis, en vue d'identifier au plus tôt les points à améliorer. C'est un point qui a aussi été relevé pour les rapports des travaux pratiques qui ne sont pas rendus au fur et à mesure ; les étudiants ont donc du mal à rectifier leur méthode

en cours de semestre pour répondre à ce qui est attendu mais aussi mesurer leur progression et leurs acquis.

5. *(en lien avec le constat 14)* S'appuyer sur le consortium d'université européenne EUNICE pour favoriser les mobilités des étudiants au sein du réseau. En lien avec les objectifs de ce programme, identifier les complémentarités entre les membres du réseau pour éventuellement mettre en place un semestre validant de formation à l'étranger systématique pour tous les étudiants, à intégrer dans la maquette des cursus.
6. *(en lien avec le constat 15)* Réfléchir au format du mémoire et des stages pour ouvrir des opportunités de formation à l'international dans le cadre de ces activités (regrouper tous les cours sur un semestre du master 2, pour permettre la mobilité sur l'autre partie de l'année). Cette recommandation peut être interprétée pour le niveau international, mais aussi national. Le comité estime que cela pourrait être aussi une réflexion générale pour le cursus, car cela limite le champ des possibles.

Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

CONSTATS ET ANALYSES

Le comité a clairement constaté que, depuis l'évaluation initiale, l'UMONS a dépassé le stade de l'engagement dans une démarche qualité intégrée pour l'inscrire désormais dans la durée même si des améliorations sont encore nécessaires tant dans les processus que dans les articulations entre les différents niveaux comme nous avons pu le voir au travers des recommandations de ce rapport.

1. Les outils tels que les évaluations pédagogiques semblent être devenus des piliers incontournables pour le processus d'amélioration continue et la hiérarchie et le rôle des différents conseils sont clairs.
2. L'établissement possède des profils d'enseignements bien explicités ainsi qu'une vision affirmée sur sa place dans la société.
3. Le dossier d'avancement exprime l'adéquation entre valeurs de l'établissement et démarche qualité. Cela est confirmé par le fait que les instances de pilotage sont au niveau institutionnel, les départements n'ayant que des instances consultatives : il doit donc nécessairement y avoir adéquation.
4. Le comité a senti les parties prenantes bien investies ainsi qu'une coopération étroite entre les départements de physique et de chimie qui communiquent bien ensemble et travaillent à l'interface sur de nombreux domaines. Les parties prenantes sont impliquées dans les différentes réunions organisées régulièrement ainsi que dans les organes décisionnels de l'établissement. En particulier, les étudiants sont impliqués dans toutes les instances et les professionnels dans le comité consultatif.

Conclusion

Malgré des conditions particulières et la cadre inédit dans lequel s'est déroulée cette évaluation continue, le comité des experts souhaite insister sur le bon déroulement et la qualité des entretiens menés. Grâce au climat convivial et proactif permettant la tenue d'échanges constructifs et de discussions ouvertes entre les membres du comité et les parties prenantes de l'établissement, le comité a pu pleinement apprécier la volonté de l'établissement à entretenir et pérenniser une démarche qualité. Qu'il s'agisse de la qualité du dossier d'avancement produit en amont de cette évaluation ou de l'articulation de la démarche qualité et de son organisation au sein de l'établissement, le comité a pu constater que l'Université de Mons a atteint une pleine appropriation de la démarche qualité.

Ce processus inclut l'ensemble des parties prenantes et jouit d'une organisation générale structurée qui se fixe des objectifs clairs et bien identifiés, en adéquation avec les valeurs de l'établissement. Cette maturité croissante dans le processus qualité s'accompagne naturellement de quelques points d'améliorations tels que mentionnés dans ce rapport.

Ainsi, au terme de cette évaluation, le comité se voit confiant sur le cap suivi par l'Université de Mons dans le pilotage de sa démarche qualité et l'encourage à le maintenir. Dans ce sens, le comité des experts souhaite partager tous ses encouragements à l'établissement.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation continue
Sciences physiques, chimiques,
géographiques, géologiques
2020-2021

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

Le rapport transmis est totalement en accord avec le déroulement de la journée et les échanges/commentaires qui ont été faits lors de celle-ci.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Partie du rapport (A, B ou C)	Observation de fond

Nom, fonction et signature de
l'autorité académique dont
dépend l'entité

Pr. Christian MICHAUX, Doyen

Nom et signature du coordonnateur
de l'autoévaluation

Pr. Roberto LAZZARONI

Pr. Claude SEMAY

Pr. Michel VOUE